

NSABIMANA Stanislas

A.S.ME.KI.

BP 1616 KIGALI

C.P.T.E. B.C.R. N° 14264/05

K I G A L I .

11 MAI 1989

FACTURE N° 023/89.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Finances, Direction Générale du Trésor de la comptabilité Publique BP 158 Kigali, doit à Monsieur NSABIMANA Stanislas (A.S.ME.KI.) la somme de : HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW) pour la réparation de 6 chaises modernes suivant le bon de commandes n° 410/89 en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW)

Fait à Kigali, le 24 Avril 1989.

ASMEKI
LE DECLARANT :
NSABIMANA Stanislas
TA 3869 NSABIMANA Stany

O. P. 1080 du 13-6-89

[Handwritten signature]

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du ... 19 ... 11 ... 04 ... 12 ... 02
Inscrit sous poste ... 12 ... du ... 1989
Kigali, le ...
(Ses) Gestionnaire des Crédits

URUVUGUNDI Boniface

Kigali, le 24 AVRIL 1989

[Handwritten mark]

NEADIMANA Stanislas
A.S.M.E.KI.
BP 1618 KIGALI
CPES S.O.R. N° 14264/05
KIGALI.

FACTURE N° 023/89.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Finances, Direction Générale du Trésor de la comptabilité Publique BP 150 Kigali, doit à Monsieur NEADIMANA Stanislas (A.S.M.E.KI.) la somme de : HUIT MILLIS SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW) pour la réparation de 6 chaises modernes suivant le bon de commandes n° 410/89 en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : HUIT MILLIS SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW)

Fait à Kigali, le 24 Avril 1989.



Vu pour vérification, approbation, impulsion
à charge du 19-118-04-02-02
Inscrit sous poste 12 du 24 AVR. 1989
Kigali, le 24 AVR. 1989
Le () Gestionnaire des Crédits

URUVUGUNDI Boniface

Pour réception
Kigali, le 24 AVR. 1989

NSABIMANA Stanislas
A.N.M.S.KI.
BP 1618 KIGALI
CPTS B.C.F. N° 14264/05
KIGALI.

FACTURE N° 023/89.-

Le Gouvernement de la République Rwandaise, Ministère des Finances, Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique BP 158 Kigali, doit à Monsieur NSABIMANA Stanislas (A.N.M.S.KI.) la somme de : HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW) pour la réparation de 6 chaises modernes suivant le bon de commandes n° 410/89 en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de : HUIT MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS RWANDAIS (8.750 FRW)

Fait à Kigali, le 24 Avril 1989.



Vu pour vérification approuvée
à charge du 19-118-04-02-02
inscrit sous poste 12 du 24 AVRIL 1989
Kigali, le 24 AVRIL 1989
Le Gestionnaire des Crédits

URUVUGUNDI Boniface

Pour réception informé
Kigali, le 24 AVR. 1989

BON DE COMMANDE

No 410/89

SERVICE Person a cpte Publ

Budget 19 Article 118.04 Littera 02.02

FOURNISSEUR A.S.M.K.I A LIVRER à Finances

I.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
8	réparation de 6 chaises + une chaise moderne du coupelles tech. (soudure) pour essoriel		
Total			8.750



Vu et approuvé par le Secrétaire
Général des Finances

Makganyu

us dison huit mille sept cent cinquante

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 08 MAI 1989

service du budget
contrôle.

Kigali, le 31

Le (s) Gestionnaire de Crédit

Munyemuramba



mod. 1 Poste No 12 du 24/14 1989

BON DE COMMANDE

N° 410/89

SERVICE Secr. Secte Publ.

Budget 19 Article 113.04 Littera 02.02

FOURNISSEUR A. M. E. K. I. A LIVRER à Furaha

L.N.R. 1099 - 500

Quantité	Designation	Prix unitaire	Prix total
8	réparation de 6 chaises		
	+ une chaise moderne du type Tech. (soudure)		
	pour accouder le bureau du Taiso. Secte Publ.		



Vu et approuvé par le Secrétaire
Général des Finances
[Signature]

les disons huit mille sept cent cinquante

Total 8.750

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 03 JUIL 1989

Visa du service du budget
et du contrôle.

Kigali le 3 4 1989

Le (s) Gestionnaire de Crédits,

[Signature]



Inscrit fiche mod. 1 Poste No 12 du 24/4 1989

BORDEREAU D'EXPEDITION

Atelier de Soudure et
de Menuiserie Kigali
R. C. A 1818
TEL 3869 NSABIMANA Stany

N^o 020/89

KIGALI le 25/4/1989 (A. S. MUKI)

Expéditeur NSABIMANA
Destinataire KINYIN

I. SIEVA

Marques	Nombre de colis	Marchandises	Kilos
		Réparation de 6 chaises	

Enlevé par

Reçu les marchandises

Camion: _____

en bon état.

Chauffeur: _____

le Destinataire: